



## **RÈGLEMENT ACTION RUSTIQUE 2016 DE LA BRIQUETERIE VANDE MOORTEL SA**

La Briqueterie Van de Moortel lance en 2016 une Action Rustique. Les prix promotionnels sont valables pour toute commande passée avant fin 2016 et retirée avant le 1er mars 2017. Les briques participant à l'action et les prix indicatifs sont repris dans la liste de prix intitulée "PRIX INDICATIFS BRIQUES DE PAREMENT 2016" de la Briqueterie Van de Moortel.

Cette action est ouverte à toute personne ayant des projets de construction en Belgique.

### **Réduction supplémentaire :**

Les maîtres d'ouvrage qui passent commande auprès de la Briqueterie Van de Moortel ou auprès d'un négociant en matériaux de construction participant (les négociants participants sont repris sur notre site Internet) peuvent bénéficier d'une réduction supplémentaire. Le maître d'ouvrage ne peut bénéficier de cette réduction que si le bon de réduction officiel a été complété et annexé à la commande.

Marche à suivre :

- 1) Le maître d'ouvrage complète le bon officiel dans les locaux de la Briqueterie Van de Moortel, sur l'un de nos stands lors de salons professionnels ou chez un négociant participant.
- 2) Le volet doté de la mention "exemplaire Van de Moortel ou négociant" est conservé à titre de preuve.
- 3) Le volet indiquant "exemplaire commande" est envoyé par le négociant avec la commande à la Briqueterie Van de Moortel.

L'adresse du chantier sur le bon de réduction et celle du bon de commande doivent correspondre. La réduction supplémentaire ne peut être accordée qu'une seule fois par adresse. Cette réduction n'est pas cumulable avec d'autres actions.

Réductions portant sur les produits participants.

10 € / 1000 pièces hors TVA sur le format écologique Brick7 env. 224 x 75 x 54 mm ou le format Module 50 env. 192 x 92 x 52 mm

15 € / 1000 pièces hors TVA sur le format WDF env. 217 x 102 x 65 mm

### **Concours Facebook.**

Postez une photo sympa de votre processus de construction avec l'une des briques participant à notre action sur notre page Facebook et gagnez un week-end de détente pour deux.

Chaque jour, nous offrirons aux auteurs de la photo qui a obtenu le plus grand nombre de likes l'occasion de se relaxer et de recharger leurs batteries. Les gagnants recevront un bon pour deux personnes équivalant à une nuit dans un hôtel, petit-déjeuner inclus, et un accès à un centre de bien-être.

Seuls les maîtres d'ouvrage ayant commandé l'une des briques soumises à notre action en 2016 peuvent participer au concours. L'adresse du chantier doit être située en Belgique.

Chaque participant ne peut remporter qu'un seul prix et ne peut participer qu'une seule fois au concours. Les personnes participant plusieurs fois par voie de différentes adresses électroniques, de différentes identités ou de quelque manière que ce soit, seront exclues automatiquement et sans avertissement préalable. Un seul prix peut être remporté par domicile officiellement repris dans les



registres de la population. Ces dispositions sont strictement applicables.

Les gagnants du concours seront informés personnellement par la Briqueterie Vande Moortel et le résultat du concours sera publié sur le site Internet et sur la page Facebook de l'entreprise. Aucune remise officielle des prix n'est prévue.

Les coordonnées de chaque participant seront enregistrées par la Briqueterie Vande Moortel SA et pourront être utilisées à des fins promotionnelles. En ce qui concerne ces données, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de correction auprès de la Briqueterie Vande Moortel SA, ceci conformément aux dispositions de la loi relative à la protection de la vie privée.

Les participants déclarent être d'accord avec tous les points du présent règlement, avec le résultat et les décisions prises ou à prendre par l'organisateur dans le cadre du présent concours.

En participant au concours, le participant reconnaît et accepte les propriétés et limites d'Internet, notamment les performances techniques, le risque d'interruptions et, plus généralement, les risques inhérents à chaque connexion et transfert via Internet, l'absence de sécurisation de certaines données contre d'éventuels détournements et les risques de contamination par d'éventuels virus sur le réseau.

La Briqueterie Vande Moortel décline par conséquent toute responsabilité pour, notamment :

- les transmissions par Internet,
- le mauvais fonctionnement d'Internet et/ou du logiciel utilisé,
- les conséquences des virus, bugs, anomalies ou défauts techniques,
- n'importe quel problème technique lié au matériel et aux logiciels, de quelque nature qu'il soit.

La Briqueterie Vande Moortel SA se réserve le droit d'étendre, de limiter, de modifier ou d'annuler cette action et ce concours en cas de force majeure ou si les conditions le justifient.

La Briqueterie Vande Moortel SA décline toute responsabilité concernant les éventuelles fautes d'impression, d'orthographe, de typographie ou autres.